

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-six le 1 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 25 septembre 2026, sous la présidence de Monsieur Eric JAPIOT Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. JAPIOT Maire.

Mme BROWN, Mme QUERAL, Mme BABUS, M. BROQUAIRE, Mme HAMMERER, M. JAUD de LA JOUSSELINIERE, M. KERCKHOVE, M. NERBUSSON, Adjoints, Mme GIROTTI, M. SABOURAUD, M. MOINET, M. RENAUD, M. GRELLIER, Mme MOINET, M. PROVOT, M. ROUX, Mme BUETAS, M. CHAMPION, Mme GELAY, M. GRAS, Mme HARDY, Mme ODIN, Mme ORLOWSKI, M. QUEGUINER, Mme SUHUBIETTE, Mme VERAU LEROY, Conseillers Municipaux.

Etait excusé et représenté par pouvoir:

M. ELIAS à Mme GIROTTI

Etait excusé:

M. LUGAND

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame ORLOWSKI Marie est élu secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 29
Conseillers présents : 27
Conseillers votants : 28

Pour : 25
Contre : 3
Abstention : 0

19 – APPROBATION DE LA CONVENTION CADRE DE COOPÉRATION PARTENARIALE RELATIVE À UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ POUR LA PRÉFIGURATION D'UN CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

Le Conseil Municipal délibère à la majorité

La Ville de Blaye souhaite poursuivre son engagement en faveur du développement culturel local, de la valorisation de son patrimoine et de l'animation de son territoire. La réflexion engagée autour de la préfiguration d'un Centre Culturel de Rencontre, au sein de la Citadelle Vauban, s'inscrit dans cette ambition.

L'Association Résonances, acteur culturel majeur de la Haute-Gironde depuis plus de trente ans, porte ce projet en partenariat avec la Ville de Blaye. Afin d'évaluer les conditions de faisabilité et les perspectives de développement de cette initiative, il est proposé de s'appuyer sur les compétences des étudiants du Master Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels de l'Université Bordeaux Montaigne et du Master Action Publique et Projets Culturels de Sciences Po Bordeaux.

La convention a pour objet de définir les modalités de réalisation d'une étude portant notamment sur :

- le diagnostic du territoire ;
- l'analyse des dynamiques associatives et des coopérations publiques ;
- l'évaluation de la pertinence du projet de Centre Culturel de Rencontre ;
- l'élaboration de propositions opérationnelles conciliant patrimoine, création

contemporaine et participation citoyenne.

L'étude se déroulera d'octobre 2026 à mai 2027.

Dans le cadre de cette convention, la Ville de Blaye s'engage à participer au financement de l'étude à hauteur de 1 500 € TTC, selon les modalités suivantes :

- 500 € TTC à l'issue de l'année 2026 ;
- 1 000 € TTC lors de la remise du livrable définitif, au plus tard le 15 mai 2027.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de ladite convention ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution ;
- d'autoriser le versement de la participation financière de la Ville de Blaye à hauteur de 1 500 € TTC selon les modalités prévues par la convention. Les crédits seront inscrits aux budgets correspondants des exercices 2026 et 2027. (Chapitre 011 – Article 617)

La commission n°1 (Tourisme / Unesco - Réseau Vauban / Jumelages / Culture / Associations Culturelles Et Diverses / Animation Patrimoniales / Fêtes Et Cérémonies) s'est réunie le 22 septembre 2026 et a émis un avis favorable.

La commission n°8 (Finances) s'est réunie le 23 septembre 2026 et a émis un avis Sans avis.

Fait et adopté à la majorité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le secrétaire de séance
Madame Marie ORLOWSKI

A blue ink signature of Madame Marie ORLOWSKI, written over a circular red stamp of the Municipality of Blaye.

Maire
Monsieur Eric JAPIOT

A blue ink signature of Monsieur Eric JAPIOT, written over a circular red stamp of the Municipality of Blaye.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 02/10/26
Identifiant de télétransmission : 033-213300585-
20261001-80521-DE-1-1